

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Les chiens de refuge peuvent considérer l'humain avec méfiance, peur ou angoisse, et réagir brutalement à une mise en contact. Cette formation vous permettra de réussir à capter leur attention, leur redonner confiance, les faire progresser dans leurs aptitudes relationnelles avec des futurs propriétaires et mettre en place des objectifs éducatifs progressifs et réalistes.

Objectifs :

- Appréhender les problématiques d'un refuge concernant l'accompagnement des chiens
- Savoir préparer son intervention et transmettre les informations aux autres intervenants
- Savoir créer un lien avec des chiens « sans famille »
- Savoir obtenir la coopération du chien, même lorsque ses besoins ne sont pas comblés
- Savoir adapter son comportement et réajuster ses objectifs selon l'état émotionnel dans lequel se trouve le chien
- Améliorer sa propre gestion émotionnelle et son self control

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'intervenir auprès des chiens en refuges et plus particulièrement les chiens qui présentent des comportements « problématiques » : agités, menaçants, peureux, mordeurs, intolérants à la contrainte ou la frustration, et autres profils fréquemment rencontrés en refuges.

Durée : 21h, réparties sur 3 journées de formation

Dates et lieu : 16 au 18 septembre 2025 à la SPA de Vaux-Le-Pénil (77)

Horaires : 9h00-13h00, puis 14h00-17h00

Formateurs : Aurélie Santin, éducateur canin, intervient dans plusieurs associations avec refuge pour traiter les problématiques de ces chiens inaptes à l'adoption.
Amandine Rolet, éducateur comportementaliste canin/félin, est la responsable pédagogique de Vox Animae ; formatrice, elle est également active comme bénévole auprès d'associations de protection animale.
<https://www.vox-animae.com/l-equipe-de-formateurs/>

Public et prérequis : Une formation réussie dans le milieu du comportement canin ou une expérience de 2 ans minimum (comportementaliste, éducateur canin, agent animalier intervenant en refuge) est requise. Il est indispensable de connaître et maîtriser les notions d'apprentissage et d'entraînement des chiens aux méthodes respectueuses et contemporaines, d'avoir pratiqué de l'éducation canine ou d'interagir régulièrement avec des chiens en refuge.

Afin d'optimiser la qualité de la formation et le suivi de chaque participant, la formation est limitée à 8 stagiaires.

Points de vigilance : Chaque stagiaire est encouragé à ramener une pochette à friandises (garnie de différentes variétés) afin d'être le plus opérationnel possible.

Tarifs :

- 490 € nets en financement personnel pour 3 journées de formation
- Réduction de 10% pour les anciens élèves et les partenaires de Vox Animae
- Majoration de 20% en cas de prise en charge par un organisme tiers

Délai d'accès : En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours minimum avant le début de la formation.

En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

Hébergement et repas : chaque participant se charge de son logement et de son repas.

Méthodes mobilisées : Les 3 journées seront réparties entre la théorie et les séances de travail sur le site de la SPA de Vaux Le Pénil, qui nous accueille. Nous prévoyons 5 demi-journées de terrain avec les chiens du refuge et 1 demi-journée de théorie en salle.

Les cours théoriques auront lieu en salle de cours avec les supports suivants ; présentation powerpoint, vidéos et mindmaps.

Les mises en situation sur le terrain auront lieu directement avec les chiens du refuge sous la supervision des formateurs.

Les chiens des participants ne sont pas admis durant cette formation.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu des 3 journées effectuées et test de vérification des acquis théoriques (QCM de 10 questions). Le contrôle continu consiste à évaluer les comportements en salle de cours et en extérieur, le respect des consignes de sécurité données, les bonnes attitudes avec les chiens et les équipes du refuge qui nous accueillent.

A l'issue de la formation, un certificat de suivi de formation sera remis au participant, sous réserve de réussite au

Accessibilité :

La vue est un sens dont on ne peut se passer pour se positionner avec justesse physiquement, mais aussi, en interprétant le langage non verbal du chien, tout en préservant la sécurité de chacun.

De la même manière, l'ouïe est indispensable pour communiquer de manière fluide avec les clients et pouvoir réagir rapidement selon les sons émis par les chiens.

Enfin, la pratique de l'éducation canine nécessite une bonne mobilité, réactivité et précision dans les gestes. En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par les formateurs
- Elle suggère une bonne capacité à travailler en équipe, à être empathique et ouvert vers les autres, et une bonne gestion des émotions

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

Programme :

- Vérification des acquis
- Présentation d'un refuge
- Préparer son intervention : le recueil d'informations, l'observation des chiens, les préparatifs d'une séance de travail
- Respecter la sécurité de chacun en limitant l'inconfort
- Travailler en contact protégé
- Travailler au contact de chiens présentant des comportements d'excitation ou de méfiance
- Réaliser un Plan d'Amélioration des Comportements
- Mesurer les avancées / les progrès
- Transmettre les informations au refuge
- Comment se gérer soi-même ?
- Révisions et temps d'échanges



DEMANDE D'INSCRIPTION

16-18 septembre 2025 à Vaux-Le-Pénil

☐ M. ☐ Mme Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

Quelle est votre motivation à suivre cette formation ?

Avez-vous un handicap susceptible d'affecter le suivi de la formation ? ☐ oui ☐ non

☐ Vous financez vous-même votre formation (490€)

→ ancien élève de Vox Animae / partenaire (441€), précisez :

→ indiquez le nom de votre auto-entreprise si financement professionnel :

☐ Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme (588€, cette formation n'est pas éligible CPF), précisez lequel :

→ Pour une prise en charge de France Travail, indiquez votre identifiant demandeur d'emploi :

Comment nous avez-vous connu ?

☐ Vous ne souhaitez pas recevoir les dernières actualités avec notre newsletter mensuelle

Bulletin à envoyer par email à administratif@vox-animae.com

ou courrier à : VOX ANIMAE - 5A rue du chemin neuf - 67280 NIEDERHASLACH

En cas de financement personnel, effectuez votre règlement :

- par chèque à l'adresse ci-dessus
- ou par virement : IBAN VOX ANIMAE : FR76 3000 4022 8200 0101 4148 742

A réception, sous réserve de places disponibles, nous vous transmettrons votre convention.

Vox Animae est certifié Qualiopi
pour les actions de formation.